

SEMIS DE PRAIRIES CETTE FIN D'ÉTÉ : QUELQUES PRÉCONISATIONS

Bien préparer le sol :

- ✓ Faire un **faux semis**,
- ✓ Préparer un lit de semence fin et émiétté : **pas** de mottes de **plus de 3 cm**,
- ✓ Passer un **coup de rouleau** avant semis,
- ✓ Semer à **1 cm** de profondeur maximum,
- ✓ Quel que soit le mélange : semer entre **25 et 30 kg/ha** maximum,
- ✓ **Rouler** après semis.

Prévoir vos semis entre le 10 - 15 août et le 15 - 20 septembre

Quelques exemples de mélanges à adapter à votre situation :

L'association et la diversification des espèces et variétés peut augmenter la **robustesse** et la **pérennité**.

Objectif	Durée	Mélange (kg/ha)
Fauche précoce	6 mois – 1 an	Trèfle Incarnat 10 kg + RGI 15 kg
Fauche (3 coupes possibles)	2 - 3 ans	Trèfle Violet 10 kg + RGH 15 kg
		Luzerne 15 kg + Dactyle 10 kg
Fauche (2 - 3 coupes possibles ou coupes précoces + pâturage)	+ de 4 ans	RGA Diploïde 5 kg + Féтуque Elevée 5 kg + Dactyle 4 kg + Luzerne 10 kg + TV Diploïde 5 kg
Fauche classique + pâturage ou pâturage unique	+ de 4 ans	Sol séchant RGH 2 kg + RGA Diploïde 7 kg + RGA Tétraploïde 7 kg + Féтуque Elevée 4 kg + Dactyle 6 kg + TB Géant 1 kg + TB Intermédiaire 1,5 kg + TB Nain 1,5 kg
		Sol humide Idem sauf Féтуque Elevée 6 kg + Dactyle 4 kg

Prendre en compte :

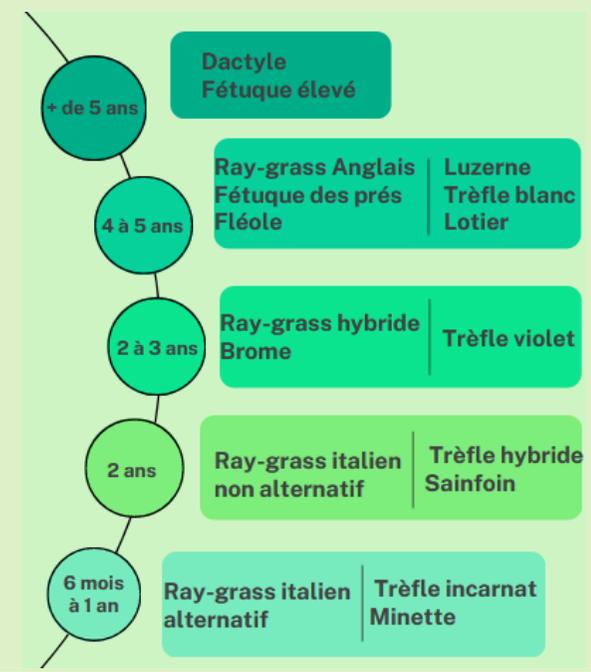
▪ Pour vos espèces :

- la durée souhaitée,
- la vitesse d'installation,
- le type de sol,
- les conditions climatiques,
- l'utilisation prévue (fauche / pâturage).

▪ Pour vos variétés :

- la pérennité (cf. encadré),
- la ploïdie : diploïde (fauche) et tétraploïde (pâturage),
- l'agressivité,
- la précocité : variétés tardives,
- la souplesse d'exploitation,
- la dormance pour les luzernes (4 à 5).

PÉRENNITÉ DES ESPÈCES FOURRAGÈRES



PENSEZ À L'AIDE LÉGUMINEUSES

- **Légumineuses fourragères** pures (luzerne, trèfle,...) ou en mélange entre elles
→ **éligibles tous les ans** à partir de l'année du semis.
- **Mélanges légumineuses + graminées** (si au moins 50 % de légumineuses en nombre de graines au semis).
→ **éligibles l'année de la 1^{ère} déclaration PAC** du mélange.

Un site pour vérifier la composition des mélanges : <https://le-calculateur.herbe-actifs.org/>